

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulxenvelin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2016

Compte rendu affiché le 30 juin 2016

Date de convocation du Conseil municipal le 17 juin 2016

Président : Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire. Secrétaire élu : Madame Myriam MOSTEFAOUI

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

<u>Membres absents excusés</u>: Oscar ARAZ, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA

<u>Membres démissionnaires</u>: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER

Nombre de membres			
Art. 2121-2		Qui ont pris	
du CGCT	En Exercice	part à la délibération	
43	43	36	

Objet:

16.06.0583
Appel d'Offres Ouvert - Prestations de transport

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Le marché des prestations de transport venant à expiration le 31/08/2016, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancée le 25 mars 2016 pour assurer les besoins de transport émanant de différents services municipaux conformément aux articles 33, 57 à 60 et 77 du code des marchés publics.

Ce présent marché a pour objet d'assurer le transport du public et des agents dans le cadre d'activités organisées par la ville de Vaulx-en-Velin. Il est divisé en 2 lots

Pour le lot n°1: Montant minimum annuel HT: 170 000 €.

Ce lot concerne les besoins exprimés en matière de transport d'enfants, afin de permettre des activités dans le cadre scolaire ou extra-scolaire (déplacements sur le département et la région ou autres régions) pour :

- La Direction de l'Education
- Le Service des Sports

Pour le lot n°2 : Montant minimum annuel HT : 7 000 €.

Ce lot concerne les besoins exprimés en matière de transport par :

- Le Service des Retraités : déplacements variés (commune, Lyon et autres)
- Le Service Petite Enfance : déplacements sur la commune
- La Direction des Ressources Humaines : déplacements sur la commune
- Les autres services municipaux : déplacements variés

Les marchés sont conclus pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2016, ou de sa date de notification si elle est postérieure, avec possibilité de reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Le début d'exécution des prestations est fixé au 1er septembre 2016

N° lot	Dénomination du lot	société classée première
Lot 1	Prestations de transport pour le Direction de l'Education et le Service des Sports	Société Cars BERTHELET
Lot 2	Prestations de transports pour la Direction des Ressources Humaines, le Service Petite Enfance, le Service des Retraités et les autres services municipaux	Société Cars BERTHELET

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 14/06/2016 a donc retenue l'offre de la société Cars BERTHELET pour le lot 1 et la société Cars BERTHELET pour le lot 2.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec la société classée en premier et retenue par la Commission d'Appel d'Offres et ayant produit les attestations fiscales et sociales ;
- > De donner son approbation, et de dire que la dépense sera inscrite au budget principal article 6247.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

- Approuve le présent rapport ;
- > Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec la société classée en premier et retenue par la Commission d'Appel d'Offres et ayant produit les attestations fiscales et sociales ;
- Dit que la dépense sera inscrite au budget principal article 6247.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

